

Objectifs

- Comptabiliser et valider les opérations courantes d'achats, ventes et trésorerie
- Traiter et comptabiliser la TVA
- Traiter les acquisitions et sorties d'immobilisations
- Enregistrer les opérations de financement et de placement.
- Effectuer les contrôles comptables courants

Contenu pédagogique

INTRODUCTION

Tour de table : présentation des participants, des besoins, rappels des objectifs

1 – Rappel des fondamentaux

- Rappel des fondamentaux : principes, plan comptable, Bilan et compte de résultat, annexes
- Organisation de la comptabilité et tenue des livres comptable : journaux auxiliaires (achats, ventes, trésorerie) ; Le classement des pièces justificatives
- Les contrôles comptables : rapprochements bancaires ; La centralisation mensuelle ; la gestion des comptes clients, des fournisseurs, de la TVA et du personnel
- Le suivi des immobilisations (acquisitions, cessions)
- Les déclarations mensuelles à effectuer : TVA ; Paie et organismes sociaux

2 – Investissements : Opérations de clôture des opérations

- L'amortissement : règles, méthodes et comptabilisation
- Composants
- Les avances, acomptes et retenues de garantie
- Amortissement comptable et fiscal
- Amortissements dérogatoires
- Dépenses de gros entretien
- Dépréciations des actifs
- Cessions

3 – les placements et financements, les stocks, les salaires

- Évaluer les placements et financements : Effets de commerce, Emprunts et prêts, investissements et placements financiers, évaluation et comptabilisation des dépréciations
- Stocks : Obligations en matière d'inventaire • Détermination du coût d'acquisition et de production • Comptabilisation des variations de stock • Dépréciations de stocks
- Salaires • Présentation d'un bulletin de salaire • L'écriture de paie, avances et acomptes • Points de contrôle des comptes de rémunération

4 – Les comptes, le contrôle des comptes, l'impôt sur les sociétés, le bilan

- Les comptes de régularisation et les comptes rattachés • Rattachement des charges et des produits à l'exercice comptable • Régularisation des charges et dettes d'exploitation • Provisions pour risques • Régularisation des produits • Dépréciations des créances
- Contrôler et justifier ses comptes • La démarche et les types de contrôle comptable • Mise en oeuvre de contrôles
- Impôt sur les sociétés : Calcul et comptabilisation
- Construire le bilan et le compte de résultat • Eléments exceptionnels • Transferts de charge • Construction du bilan et du compte de résultat • Méthodes pour remplir la Liasse fiscale

Modalités Pédagogiques

Présentiel	Distanciel
OUI	OUI

Modalités d'accès & délais d'accès

- ▶ Toutes nos sessions se déclinent en INTER ou INTRA entreprise (sur demande)
- ▶ Inscription toute l'année. Nous vous proposerons des dates de formation le plus tôt possible (en fonction de la période souhaitée, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti).

Modalités d'évaluation :

▶ Avant la formation :

Recueil des attentes des participants/entreprise
Recueil des besoins et de cadrage avec le commanditaire

▶ Pendant la formation :

Questionnement tout au long de la formation
Bilan commun le dernier jour
Evaluation de la formation peut se faire sous forme de tests, QCM, quizz mais aussi des études de cas, des mises en situation pour mesurer l'atteinte des objectifs
Évaluation à chaud sur le niveau de satisfaction des participant/e/s

▶ Après la formation :

Evaluation à froid à + 3 mois

Taux satisfaction : NC

Durée : 5 jours (35 h)

(durée indicative & ajustable en fonction des besoins)

Public Visé :

Comptables, employés comptables, aides-comptables

Pré requis :

La participation à cette formation requiert la maîtrise des fondamentaux de la comptabilité ou d'avoir suivi la formation « Comptabilité niveau 1 »

Lieu & dates 2023 :

Saint Paul
Les 8, 9, 10, 11 & 12 janvier
Les 10, 11, 12, 15 & 16 juillet
(inscription toute l'année)

Limite d'effectif :

De : 4 à 8 personnes



INTER

2 050 € (net de taxes) € /personne

INTRA : nous consulter

Accessibilité :

Nos locaux ne sont pas accessibles PMR.

En cas de handicap, Notre Référent handicap met tout en oeuvre pour trouver la solution la plus adaptée à votre situation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Présentation interactive à l'aide de diapositives animées type PowerPoint
- Exposés théoriques / Etude de cas concrets
- ordinateur portable équipé du pack Office
- Supports de cours envoyés par mail en fin formation

Dispositifs de suivi & exécution de la formation

Feuille d'émargement par demi-journée

Formateur pressenti

Pascal B.
Titulaire d'un doctorat en comptabilité
30 ans d'expérience en cabinet comptable et entreprise
Formateur depuis 2018

Mise à jour le 30/11/2023

INSCRIPTIONS & INFORMATIONS :

☎ 02 62 74 66 52

✉ info@azotformation.com

Siège soc : 39, rue Ary & Marius Leblond

97460 Saint Paul

SIRET n°502 059 769 00054

APE : 8559A

N° déclaration activité : 98.97.03232.97

CFA n° UAI : 9741772H

